

Félicitations du Conseil d'Etat à Didier Cuche pour son quatrième globe de cristal en descente et son premier globe de cristal en super-G

Double mise pour Didier Cuche à Lenzerheide! Après avoir décroché hier son quatrième globe de cristal en descente dans la discipline reine, le skieur des Bugnenets a décroché ce jour son premier globe de cristal en super-G. Le Conseil d'Etat a adressé ce jour un courrier de félicitations au grand champion neuchâtelois qui est incontestablement le meilleur descendeur du monde. A 36 ans, avec ces deux trophées décrochés de main de maître, Didier Cuche totalise ainsi six globes de cristal, quatre globes en descente, un globe en géant et un globe en super-G.

Dans son courrier de félicitations au skieur neuchâtelois Didier Cuche, le gouvernement relève qu'il est particulièrement impressionné et honoré par ce double beau résultat du Neuchâtelois, tout particulièrement par son quatrième globe de cristal en descente conquis hier de haute lutte et de manière impériale à Lenzerheide. Un quatrième globe de cristal qui confirme que Didier Cuche est indiscutablement le meilleur descendeur du monde.

Le gouvernement cantonal relève par ailleurs que le globe de cristal décroché en super-G, certes sans courir, n'enlève rien au mérite de Didier Cuche, qui est enfin récompensé comme il se doit après avoir été deuxième en 2002, 2007 et 2008. Cet exploit hors du commun permet enfin à la Suisse de figurer à nouveau au palmarès de cette discipline et vient récompenser la constance des résultats du skieur neuchâtelois.

Le Conseil d'Etat salue très vivement l'exploit du Neuchâtelois d'avoir réussi à décrocher deux globes de vitesse durant la même saison, un exploit qui n'a plus été reconduit depuis 2003. La voie de la perfection que Didier Cuche poursuit depuis de nombreuses années démontre sa capacité à réunir toutes les qualités à leur degré le plus élevé. Le gouvernement cantonal relève que son accomplissement d'homme au travers du sport de haut niveau, est exemplaire pour le monde entier. Mais le Conseil d'Etat se plaît à relever tout particulièrement, au delà des exploits réalisés, les qualités humaines de Didier Cuche, dont notamment sa simplicité et sa générosité, à l'instar du geste du skieur neuchâtelois en faveur du Japon, qui a profondément touché le Conseil d'Etat.

Cette magnifique double victoire permet à notre canton de rayonner bien au-delà de ses frontières. Elle réjouit tous les Neuchâtelois et Neuchâteloises et fait l'immense fierté du Conseil d'Etat.

Neuchâtel, le 17 mars 2011